

Jean-Louis et les pucerons

Haro sur les pucerons !

Quel jardinier ne s'est jamais étonné que les résultats dans son potager soient parfois très mauvais, parfois très bons ? La nature est très capricieuse. Il en est de même pour la culture Bio. Cependant, expérience à l'appui, je me propose de vous communiquer des traitements qui fonctionnent.

Le Pyrèthre de Dalmatie est une jolie plante vivace qui ressemble à une marguerite.



À partir de ses fleurs fraîches ou séchées, on peut extraire des pyrèthrines qui attaquent le système nerveux des insectes.

J'applique régulièrement ces pyrèthrines en suspension dans l'eau et j'ai surtout constaté leur efficacité sur les pucerons. Cet insecticide s'attaque à tous les insectes. Cependant, il agit par contact et vous pouvez éviter de traiter en présence d'insectes utiles. Traitez le soir, car il est sensible à la lumière. Moins agressif que les produits phytosanitaires, cet insecticide naturel nécessite de fréquentes applications.

À suivre....

Jean-Louis Locquet

Travaux sur la RD1029

Du 7 au 17 avril, des travaux seront engagés sur la départementale RD 1029, entre la sortie de Quevauvillers et le début du tronçon à 4 voies en direction d'Amiens. Pour gagner du temps, peut-être certains « petits futés » n'emprunteront pas les déviations recommandées et passeront par Creuse. Le trafic de véhicules dans la rue principale risque certainement d'augmenter. Soyez vigilants et prudents !

Vaccinations

Se protéger et protéger les autres.

Passionnés de jardinage, adeptes du bricolage extérieur... les beaux jours reviennent et l'envie de gratter la terre ou de restaurer un petit coin. Mais êtes-vous à jour de vos vaccinations ? Avez-vous reçu le bon nombre d'injections du vaccin diphtérie- tétanos-polio ? Il n'est peut-être pas nécessaire de tout recommencer, mais simplement de reprendre la vaccination au stade où elle a été interrompue. On parle alors de « rattrapage ». Les rappels de l'adulte sont fixés à 25 et 45ans, puis vivement recommandés tous les 10 ans à âges fixes à partir de 65 ans. Rapprochez-vous de votre médecin.

La recette de Mariannick

Consommer des fruits et légumes locaux de saison c'est conserver la santé et respecter l'environnement

Les produits de saison, moins chers, plus savoureux, de meilleures qualités nutritionnelles et variés, permettent aussi de sortir de la monotonie.

Mariannick nous propose une recette simple de noisettes d'agneau crémeuses.

Pour 2 personnes- préparation: 10 min- cuisson : 16 min

Ingrédients : 4 noisettes d'agneau, 100 g d'olives noires dénoyautées, 100g d'olives vertes dénoyautées, 100g de crème, 1 brin de romarin, 1 brin de thym, sel, poivre selon le goût, 30g de beurre.

Dans deux casseroles, faire chauffer séparément les olives vertes et les olives noires avec pour chacune 50g de crème, du sel du poivre.

Dans une poêle, sur feu assez vif, faire fondre le beurre et poêlez les noisettes d'agneau 3 min de chaque côté. Saler et poivrer.

Dresser les noisettes sur assiettes. Garnir avec les olives vertes et noires. Napper les noisettes avec le mélange des deux crèmes aux olives. Parsemer de romarin et de thym ainsi que d'une julienne d'olives noires. Bon appétit !

Calendrier des manifestations

- Dimanche 5 avril, 10h30 : chasse aux œufs de Pâques et concours de dessins (salle communale).
- Jeudi 14 mai : ouverture des visites du château et de son jardin
- 5, 6 et 7 juin : les rendez-vous aux jardins (Château)
- 13 et 14 juin : Salon du chiot (Château)
- Samedi 20 juin : Feu de la Saint Jean
- Dimanche 21 juin à 11 h : Fête de la musique avec les Enfants de Monsieur Croche. Concert à la chapelle.
- 4, 5 et 6 septembre : 6^e Festival Musique au bois

Carnet

Naissances :

Louise ZEMEL le 09 décembre 2014

Sam TABARY-JACKSON le 21 janvier 2015

Vivre à Creuse

est une publication de la commune de Creuse.

Directeur de la publication : Éric Capron

Rédaction, photos et maquette :

Michel de Metz, Aliénor Chassine, Guillaume Fatras,

Jean-Louis Locquet, Françoise Thuilliez et

Bernard Vincent

Avril 2015

Vivre à Creuse



Le mot du Maire

Une fois encore le bulletin municipal me donne l'occasion et le plaisir de m'adresser à vous tous et de faire un point sur la vie communale.

S'il est encore un peu tôt pour parler budget communal 2015, les informations concernant les dotations tardant à nous parvenir, je peux en revanche vous assurer que le budget 2014 a été respecté et les dépenses maîtrisées.

La prochaine réunion du conseil sera l'occasion de voter le compte administratif et le budget 2015.

Notre objectif est et restera d'investir sans toutefois déséquilibrer le budget ou augmenter les taux des impôts communaux. Ces derniers n'augmenteront d'ailleurs pas.

Les aménagements prévus au cimetière ont été réalisés. Le columbarium est maintenant terminé, les sapins abattus, une nouvelle clôture et une nouvelle haie ont été implantées. Quelques aménagements restent à finaliser, notamment le changement de la croix qui n'a pas résisté à la tempête de décembre.

Des études sont en cours :

La sécurité des déplacements et des personnes au sein du village est une préoccupation et le sujet a été évoqué en conseil. Des échanges et réunions ont eu lieu avec les services de la Métropole et le Conseil Général. Des aménagements seront proposés, mais ceux-ci doivent faire l'objet d'études et d'une planification.

Reste qu'aucune solution n'est parfaite et que la sécurité repose avant tout sur le comportement de chacun, y compris des Creusois.

L'éclairage public a un coût. Une étude est en cours pour réduire la consommation sans diminuer le confort actuel.

Et puis, en ce qui concerne la mare... Les services de la métro-



pole sont relancés régulièrement. De nouvelles investigations sont menées actuellement afin de trouver la cause des infiltrations, l'objectif restant la mise en place des plantations pour fin avril.

Les travaux en 2015 seront limités. De la sorte, tous les investissements programmés de la Commune pourront se faire sans recours à l'emprunt. Cette situation exceptionnelle est à souligner.

Ensemble, nous continuerons d'avancer pour améliorer la vie du village.

Les idées ne manquent pas, mais nos finances sont limitées.

Bonne lecture

Le maire

Éric Capron

Travaux en bref

Une délibération a été votée pour passer avec la FDE 80 (Fédération départementale de l'électricité) une convention permettant dans le cadre de la libre concurrence, applicable au 1er janvier 2016 pour les marchés de l'électricité, de négocier des tarifs préférentiels.

Une délibération a été votée pour contractualiser un groupement de commandes avec la métropole pour la réalisation d'un diagnostic pour la mise en conformité des bâtiments recevant du public.

Une délibération a été votée pour contractualiser un groupement de commandes avec le centre de gestion 80 (CdG80) afin de réaliser, conformément à la loi, un document unique obligatoire sur les risques professionnels

de nos salariés.

Quelques petits travaux de confort dans la mairie ont été réalisés par des membres du Conseil Municipal (installation de radiateurs électriques).

Rebouchage en cours de trous en formation sur les voies communales.

Programmation des travaux :

- 2015 : les travaux des noues devraient débuter le 30 avril. Une étude sur les aménagements permettant une réduction de la vitesse Rue Principale est en cours.

- 2016 : aménagement des abords de la benne

- 2017 : aménagement des entrées du village afin de réduire la vitesse (l'implantation d'une limitation de vitesse n'étant pas à elle seule efficace).

Promenade en forêt et explication des travaux

Le 17 février matin, un groupe d'une douzaine de Creusois a déambulé avec Monsieur Blondelot dans la forêt. Cette rencontre avait pour but d'éclairer sur les travaux entrepris par l'ONF.

En résumé : Sur les 291 ha que compte le domaine, 35 au maximum sont travaillés. Les coupes rases seront soit replantées essentiellement de chênes et de hêtres, soit laissées en l'état pour favoriser la croissance des semences. Les ronces qui envahissent ces zones seront enlevées à la fin des travaux ou bien nettoyées, là où les semences apparaîtront. Les arbres morts sont laissés sur pied comme refuges pour les oiseaux et les insectes. Les « baliveaux » servent de repères au cloisonnement des parcelles.

Monsieur Blondelot a également fourni une traduction des signes kabbalistiques dessinés sur les arbres : les traits de couleur orange signifient que le sujet est à couper ; la couleur jaune indique le cloisonnement de l'exploitation et le blanc désigne la limite de la parcelle. Quant aux ornières, elles devraient être remises à niveau, mais le tassement par les engins est tel qu'il faudra compter une dizaine d'années pour que le sol redevienne meuble.

Jean-Guy Personne - À tire d'ailes au-dessus de Creuse

Peut-être avez-vous déjà remarqué aux beaux jours un étrange aéronef, mi-avion mi-hélicoptère, survoler les cieux au-dessus de nos toits. Un habitant de Creuse qui vient survoler son village ? Tout à fait, c'est Jean-Guy Personne !

« J'ai toujours aimé l'aviation. Enfant j'ai commencé avec les maquettes, puis les modèles radiocommandés » confie Jean-Guy qui attrape ensuite le virus en 2001 quand il passe son baptême de l'air. « Ça a été le déclic, poursuit-il, je me suis dit que je voulais voler à mon tour ; j'ai pris des cours et passé le brevet en 2002 pour piloter des ULM. »



L'Ultra Léger Motorisé devient la passion de Jean-Guy qui décolle de plus en plus souvent de Glisy, l'aérodrome d'Amiens. Avec ces drôles d'engins, il couvre la distance Glisy-Creuse en quinze minutes ou peut carrément traverser la moitié de la France en une après-midi ! Il a ainsi avec son club effectué plusieurs « raids » en Écosse, au Maroc, au cercle polaire ou encore en Italie.

Depuis décembre 2013, Jean-Guy vole avec son autogire immatriculé 80 ACV. Autogyre, kesako ? Un étonnant aéronef, popularisé dans le film de James Bond « On ne vit que deux fois », où un rotor d'hélicoptère remplace l'aile d'avion. Le professeur technique en mécanique à la retraite a trouvé dans cet engin « Une grande facilité de pilotage et une maniabilité hors pair. On ne vole pas vite, on peut se poser n'importe où, on a le temps de voir le paysage ». En attendant sa prochaine grande virée, un demi-tour de France, du Jura à l'île d'Oléron en passant par la vallée de la Loire, certainement que vous verrez le bout de ses pales tournoyer au-dessus des toits de Creuse !

Guillaume Fatras

Fleurir notre village

Lors des dernières élections, fleurir le village a été clairement défini comme le deuxième souhait des habitants de Creuse après la sécurité, et nous étions une dizaine à répondre à l'appel d'un petit tract « Embellir le village », ce qui n'est pas si mal pour un début. Le premier coup de bêche a été donné le 14 mars. D'autres rendez-vous ont suivi et chacun est cordialement invité à proposer ses bras, des plantes ou simplement rejoindre le groupe. Mais nul ne doit se sentir contraint de participer ; on peut ne pas avoir la main verte, être très occupé le W.E. ou préférer goûter la solitude dans son jardin ! Un village fleuri, ce n'est pas qu'une belle place de la mairie, ce sont aussi les rues du village, comme on peut le constater en visitant d'autres sites tels que Gerberoy ou Chédigny. Et depuis longtemps des Creusois ont montré l'exemple en ornant leur



façade de différentes plantes, ce qui est du plus bel effet. Mis à part quelques trottoirs très étroits, il y a toujours de la place par exemple pour un rosier grimpant des clématites ou des roses trémières... Si chacun embellit sa

façade, ça fera le bonheur de tous... Et ça ne devrait pas lui prendre trop de temps... Rêvons un peu, dans quelques années nous aurons « trois fleurs » au concours des villages fleuris !

Michel de Metz

Vie pratique

La soupe aux cailloux

La soupe aux cailloux est une soupe traditionnelle, bien connue dans les campagnes françaises.

En voici l'origine : Au Moyen Âge, un homme arriva au village et on lui dit de passer son chemin, car il n'y avait rien à manger. Il n'avait rien demandé, mais il invita tous ceux qui voulaient partager sa bonne soupe. Il demande un coup de main pour sortir de son chariot un lourd chaudron. « Avec quelques cailloux, il y a tout ce qu'il faut là-dedans, dit-il, j'ai juste besoin d'eau ». On lui apporta de l'eau et il l'installa au-dessus d'un grand feu. Les villageois apportèrent un chou, un morceau de bœuf, oignons, patates, carottes, champignons... il continua à « améliorer » ainsi sa soupe magique. Quand vint l'heure de la déguster, elle était délicieuse et tout le monde en eut le ventre plein. Et l'homme passa au village suivant, laissant derrière lui une morale : « Ce que l'on ne peut pas faire seul, on peut le réaliser à plusieurs ».

C'est autour de ce joli principe de partage et d'entraide que le comité des fêtes a organisé une soirée « soupe aux cailloux » le samedi 31 janvier dernier. Comme le veut la tradition, chacun a participé à la recette et est venu avec des légumes de saison. Du lard fumé et des saucisses y ont été ajoutés, et servis à part pour la dégustation. Et bien entendu, un caillou a été plongé dans la marmite pendant la cuisson ! Ce dernier servirait d'accumulateur de chaleur... Cette « soupe aux cailloux » était une première. La volonté des organisateurs était de rassembler les habitants du village pendant la saison d'hiver. Bravo pour cette belle initiative, bien qu'elle n'ait rassemblé que peu d'habitants. Pourvu que l'on se retrouve en janvier prochain, encore plus nombreux, autour d'une bonne soupe !

Aliénor Chassine

Bibliothèque : le livre tournant

Service de partage et d'échange à la bibliothèque ! Nouveau service à compter du 23 avril.

Le principe : échanger des livres personnels entre fêrus de lecture. Mettre à disposition un à trois de vos livres à la bibliothèque ; repartir avec un à trois livres de votre voisin ou voisine. Marie-Noëlle et Monique supervisent les entrées et sorties afin que tous les ouvrages retrouvent leurs propriétaires.

Fin avril, le fond d'ouvrages sera renouvelé, avec ce souci constant de proposer une large gamme de genres littéraires (policiers, fiction, histoire, sciences et nature...). Vous pourrez « faire provision » pour les vacances d'été.

La bibliothèque est aussi un « endroit où on cause », et vos suggestions d'animations et autres services sont toujours les bienvenues.

Rendez-vous les premier et troisième lundis de chaque mois (sauf jours fériés) de 17 à 19 heures.

Creuse en forme : la gym à Creuse

Les cours de gymnastique de l'association Creuse en Forme ont lieu depuis le début du mois de janvier. Ils rencontrent un franc succès. À ce jour, l'association compte pas moins de 30 adhérents, femmes et hommes, de 12 à 70 ans.



Chaque mardi soir, une vingtaine de courageux viennent dérouiller la mécanique, transpirer un peu et braver les courbatures. Le tout dans une ambiance bonne enfant !

Bravo à eux !

Si d'autres volontaires sont intéressés, ne pas hésiter à venir à la salle communale le mardi soir à partir de 19 heures.

Les Petits Matins de Creuse

Chapelle comble le 15 mars pour le concert organisé par les Enfants de Monsieur Croche. Le programme concocté par Dorothee Royez et Hugo Rannou n'était pourtant pas d'un abord aisé : des œuvres avant-gardistes et peu formalistes de compositeurs de l'entre-deux-guerres (Bartok, Honegger, Schulhoff). Les pièces choisies reflétaient tour à tour des moments de grâce et de douceur fugitive, mais



aussi des stridences et des éclats vifs poussés jusqu'à l'atonalité. Cependant, la puissante force poétique de l'interprétation a comblé le public, conquis par le professionnalisme des deux musiciens. Même les enfants, nombreux, étaient suspendus à ces sons inhabituels.